

République Française

DEPARTEMENT
Des Alpes de Haute-Provence

EXTRAIT DU REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de CORBIERES en PROVENCE

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Qui ont pris part à la délibération Présents : 13 Procurations : 2
Absents : 0

République Française
Mairie de CORBIERES
Délibération publiée
et notifiée le : 18/09/2026

SEANCE DU 17 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbières-en-Provence s'est réuni, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude Castel, Maire**.

PRESENTS : Mmes CONSTANT M, CROZE C, INDRACT E, LOMBINO S, PALLA O, ROUSSEAU C,
Mrs CASTEL JC, BLANCHARD S, CHERKANI A, CHEVALIER M, LAGAAY F, LAMAZÈRE G, PIERRISNARD P

PROCURATIONS : AMIGONI A à CHEVALIER M, FIGUIÈRE G à PALLA O,
ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : ROUSSEAU C et PIERRISNARD P
Date de la convocation du Conseil Municipal : 11/09/2026

Délibération n°2026.49 : Décision Modificative N° 2

Monsieur le Maire explique au conseil que l'agent d'accueil de la mairie et de l'agence postale est en arrêt maladie depuis le mois de novembre 2025. La commune a fait appel au Centre De Gestion 04 pour bénéficier d'un personnel de remplacement. Il s'agit d'une prestation de services d'un personnel extérieur. La dépense n'avait pas été prévue au budget.
Monsieur le Maire ajoute que des frais de formation pour les élus ont été engagés mais que la ligne budgétaire n'était pas ouverte.

Il y a donc lieu de procéder à un virement de crédit au compte 6218 (Autres personnel extérieur) chapitre 012 et au compte 65315 (Formation élus) au chapitre 65.
Les compte 60623 (Alimentation) chapitre 011 et 65312 (Frais de mission et de déplacement) chapitre 65 seront diminués d'autant.

DEPENSES/ FONCTIONNEMENT					
Chap	Compte	Intitulé	Crédits ouverts	Décision Modificative	Crédit ouvert après DM
011	60623	Alimentation	44 080,00	- 1 900,00	42 180,00
012	6218	Autres personnel extérieur	-	1 900,00	1 900,00
65	65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	- 100,00	400,00
65	65315	Formation élus	-	100,00	100,00
TOTAL SECTION DEPENSES				-	

Le total général de la section de fonctionnement reste inchangé.

Où l'exposé de Monsieur le Maire :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,
(15 POUR dont 2 PROCURATIONS), lors de la séance du 17/09/2026.

- **ACCEPTE** la décision modificative n°2 et toutes opérations se rapportant à ces mouvements au budget 2026.
- **DONNE** plein pouvoir à Monsieur le Maire pour appliquer cette délibération.

Fait et délibéré en séance ce jour, et mois et an que dessus.



LE MAIRE
JEAN-CLAUDE CASTEL